L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIÈME MUNICIPALITÉ.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 JUILLET 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WHISE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription ... au pour moins seulement soit acquittée, ... sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une pièce par carré de chaque langue, pour la première insertion, ... quatre cents pour chaque insertion subséquente. Une diminution considérable dans l'intérêt des ... sera ... comme une nouvelle année.

ABONNEMENS pour l'année ... Les artistes et personnes ... Les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques 500; ... pour insérer les ... nouveaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, 300. Les abonnements se paient à l'avance.

La première des ... aux ... est limitée à un carré ... fois, et ... par semaine.

LES ANNONCES qui excèdent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'Abeille, ... ou vendus à concert par ... de manière ... Les ventes judiciaires, maisons ... chevaux, bestiaux, ... ainsi que ... Les annonces ... Les ventes ... Les ventes ... Les ventes